

Catalogue des Journées Techniques

2018

Le CNIDEP :

Pour le développement de bonnes
pratiques environnementales
dans l'artisanat



*Centre National d'Innovation
pour le Développement durable
et l'Environnement
dans les Petites entreprises*



*Chambre de Métiers
et de l'Artisanat
Meurthe-et-Moselle*

242 stagiaires formé-e-s par le CNIDEP depuis 2010

➔ *Sur l'environnement en général*

○ Amélioration des pratiques environnementales dans les pressings

Fédération Française des Pressings et des Blanchisseries

Chambres de Métiers et de l'Artisanat départementales et régionales :

Ain	Allier	Alpes-Maritimes	Ardèche	Aude	Auvergne
Aveyron	Bouches du Rhône	Bretagne	Cantal	Centre	Charente
Charente-Maritime	Cher	Corse du Sud (3 stagiaires)		Deux-Sèvres	Dordogne Périgord
Doubs	Drôme	Essonne	Eure	Eure-et-Loir	Gard (4 stagiaires)
Gers	Gironde	Haute Corse	Haute-Garonne	Haute-Loire	Haute-Normandie
Haute-Saône	Hauts-de-Seine	Hérault	Indre	Indre-et-Loire	Isère
Jura	Landes	Limousin	Loire	Loiret	Loir-et-Cher
Lot-et-Garonne	Meuse	Moselle	Nouvelle-Calédonie	Oise	Provence Alpes Côte d'Azur
Puy de Dôme	Pyrénées Atlantiques	Pyrénées-Orientales	Réunion	Rhône	Savoie
Seine-et-Marne	Seine Maritime	Seine-Saint-Denis	Somme	Val d'Oise	Val de Marne
Var	Vaucluse	Vienne	Vosges	Yvelines	

○ Protection de l'environnement dans l'artisanat

Chambres de Métiers et de l'Artisanat Régional Grand -Est

○ Intégrer la protection de l'environnement dans l'apprentissage des métiers

CFA Les Arcs - Chambre de Métiers et de l'Artisanat du Var (12 enseignants du CFA)

○ Formation au prédiagnostic environnement dans les petites entreprises

Chambres de Métiers et de l'Artisanat :

Aude Ardèche Gard Hérault Pyrénées-Orientales Rhône

P.N.R. des Boucles de la Seine Normande	Syndicat d'Assainissement de la Région de Château-Thierry
Union des Corporations Artisanales du Bas-Rhin	Union Patronale du Var
Corporation pour professionnels de l'automobile	Syndicat des Eaux et de l'Assainissement Alsace-Moselle

➔ Sur l'énergie

○ Notions sur l'énergie et ses utilisations

ADEME Angers	Chambre de Commerce et d'Industrie du Vaucluse				
Chambre d'Agriculture du Finistère	Communauté d'agglomération de Metz Métropole				
Chambres de Métiers et de l'Artisanat départementales et régionales :					
Alpes de Haute-Provence	Basse-Normandie	Bastia et Haute-Corse	Charente	Haute-Garonne	Haute-Marne

○ Formation à la maîtrise de l'énergie

Chambre de Métiers et de l'Artisanat des Vosges

○ Formation au prédiagnostic énergie dans les petites entreprises

Association Elise					
Communauté d'Agglomération de Metz Métropole					
Chambres de Métiers et de l'Artisanat départementales et régionales :					
Aude	Auvergne	Charente	Charente-Maritime	Essonne	Haute-Garonne
Hérault	Landes	Limousin	Lozère	Maine-et-Loire	Marne
Nouvelle-Calédonie	Pyrénées-Orientales	Rhône	Seine-et-Marne	Seine-Saint-Denis	Var
Val de Marne	Val d'Oise	Vosges			

○ Formation au prédiagnostic éclairage en entreprise artisanale

Agence Locale de l'Energie de Bretagne Sud	Agence Locale de l'Energie du Centre Ouest Bretagne
Agence Locale de l'Energie et du Climat du Pays de Morlaix	Agence Locale de l'Energie et du Climat du Pays de Rennes
Agence Locale de l'Energie du Pays de Saint-Brieuc	Ener'gence
Communauté d'agglomération de Metz Métropole	

➔ Sur les déchets

Communauté de Communes du Toullois	Communauté de Communes du Chardon Lorrain				
Communauté de Communes de la Vezouze	Communauté de Communes de l'Abbevillois				
COVALOM	Métropole du Grand Nancy				
Syndicat mixte de collecte des déchets du Blaisois Val-Eco					
Chambres de Métiers et de l'Artisanat départementales et régionales :					
Aquitaine	Bourgogne	Eure	Lot	Var	Vosges

➔ Sur l'eau

○ Gestion des eaux et écotecnologies dans les petites entreprises

Communauté d'Agglomération les Lacs de l'Essonne	Communauté Urbaine de Dunkerque
Eurométropole de Strasbourg	Corporation Obligatoire des Professions et Métiers de l'Automobile
Conseil National des Professions de l'automobile Loir-et-Cher	Intercom du Pays Beaumontais
Syndicat d'Aménagement du Roumois	Groupement Associatif pour la profession des Métiers de l'Automobile
Union des groupements Artisanaux	Syndicat d'Assainissement de la Région de Château-Thierry
Syndicat Intercommunal à Vocations Multiples du Bassin de l'Ehn	Communauté de communes de l'Agglomération de Longwy
Syndicat Intercommunal d'Aménagement des Réseaux de Cours d'Eau	Syndicat Intercommunal d'Assainissement de l'Agglomération de Longwy
Syndicat Intercommunal d'Assainissement de Valenciennes	Communauté de communes des Rives de Moselle
Syndicat Intercommunal de l'Assainissement de la Région d'Enghien-les-Bains	Communauté de communes du Bassin de Pont-à-Mousson
Syndicat Intercommunal mixte de la Vallée Supérieure de l'Orge	Communauté d'Agglomération Bar-le-Duc Sud Meuse
Syndicat Intercommunal pour l'Aménagement Hydraulique des Vallées du Crout et du Petit Rosne	Syndicat Intercommunal pour l'Assainissement de la Vallée de la Bièvre
Syndicat mixte de la Vallée de l'Orge Aval (3 stagiaires)	Syndicat mixte pour l'Assainissement et la Gestion des Eaux du Bassin versant de l'Yerres
Syndicat des Eaux et de l'Assainissement du Bas-Rhin	Ville de Poitiers
Syndicat intercommunal pour l'aménagement hydraulique de la vallée de l'Yvette	Est Ensemble
Métropole du Grand Nancy	SIVOM 4 CANTONS
Chambres de Commerce et d'Industrie :	

Havre Var

Chambres de Métiers et de l'Artisanat départementales et régionales :

Centre	Cher	Haute-Normandie	Eure-et-Loire	Indre	Var
Limousin	Loir-et-Cher	Seine- Maritime	Loire	Lot	Alpes Maritimes

Informations générales

Vous êtes agent-e-s de collectivités, CMA, CCI, etc. Vous voulez apporter un conseil pertinent en matière d'environnement aux artisans de votre territoire ?

Le CNIDEP vous propose des journées techniques afin de vous perfectionner sur des thèmes précis de l'environnement adaptés au contexte des petites entreprises.



○ Horaires

Les horaires vous seront communiqués lors de la confirmation d'inscription.

○ Inscriptions

Pour participer aux journées techniques, veuillez nous retourner le bulletin d'inscription ci-joint, complété et signé, trois semaines avant le début de chaque formation.



○ Coûts

Sont compris uniquement les coûts pédagogiques et les outils mis à disposition.

Les frais annexes tels que le logement et la restauration restent à la charge du stagiaire.

○ Journées techniques délocalisées

Le CNIDEP peut animer des journées techniques dans votre région. L'organisme demandeur devra trouver :

- une salle de formation équipée
- une ou plusieurs entreprise-s artisanale-s afin de réaliser les prédiagnostics (valable pour les formations au prédiagnostic environnement et au diagnostic éclairage).

Le nombre de participants par intervention est variable pour garantir une formation de qualité. Contactez-nous pour un devis.

Planning de formation 2018

Intitulé	Dates	Intervenante CNIDEP	Lieu	Durée ---- Coût/stagiaire
1 Formation au prédiagnostic environnement en entreprise artisanale	Sur demande	Anne-Lise HEROLD	Laxou	2 jours ---- 700 €
2 Formation à la réalisation de diagnostic éclairage en entreprise artisanale	Sur demande	Anne-Lise HEROLD	Laxou	2 jours ---- 700 €
3 Les dispositifs économiques de la gestion des déchets	Jeudi 7 juin	Laura GAILLARD	Paris	1 jour ---- 350 €
4 La prévention des déchets dans les petites entreprises	Mardi 16 octobre	Laura GAILLARD	Paris	1 jour ---- 350 €
5 Rejets aqueux des entreprises artisanales : enjeux et solutions	Lundi 15 octobre	Tiphonie DEBLONDE	Paris	1 jour ---- 350 €

Toutes les formations peuvent également être réalisées sur demande, à Paris ou Laxou, sous réserve toutefois d'un nombre suffisant de stagiaires.

Pour toute autre demande de formation sur un sujet de votre choix, vous pouvez vous adresser à Anne-Lise HEROLD au 03-83-95-60-84 ou par mail à l'adresse anne-lise-herold@cnidep.com



Organisation

1 Formation au prédiagnostic environnement en entreprise artisanale



Formation pratique et personnalisable comportant la réalisation de prédiagnostic environnement en entreprises

Thèmes abordés:

- Eau, déchets, pollutions de sol, nuisances de voisinage, ICPE...
- Activités au choix : métiers du bâtiment, métiers de bouche, métiers de service...

Programme

- Mise à niveau des **connaissances environnement-artisanat** si nécessaire
- **Méthodologie** de prédiagnostic et présentation de différents outils (check-list, comptes-rendus...)
- **Visite d'entreprise** : un prédiagnostic réalisé sur site
- **Restitution** du prédiagnostic et débriefing pour rédaction de comptes-rendus

Objectifs

Les conseillers doivent pouvoir aider une entreprise à faire le bilan de sa situation environnementale et l'accompagner à améliorer ses pratiques. Cette formation vous permettra :

- D'apprendre à réaliser des **prédiagnostics environnement** dans des entreprises artisanales,
- D'aider l'entreprise à **identifier les solutions** à mettre en place.

Modalités pratiques

- **Coût** : 700€ par stagiaire (déjeuner à la charge des stagiaires)
- **Durée** : 2 jours
- **Public** : Agent-e-s en charge de l'environnement dans les petites entreprises
- **Stratégie pédagogique** : exposés, mise en situation avec visites d'entreprise, réalisation de prédiagnostics et supports pédagogiques
- **Effectif** : 4 à 6 personnes
- **Lieu** : CNIDEP-CMA54, à Laxou (54)



6

Organisation



Centre National d'Innovation
pour le Développement durable
et l'Environnement
dans les Petites entreprises



Chambre de Métiers
et de l'Artisanat
Meurthe-et-Moselle

Chambre de Métiers et de l'Artisanat de Meurthe-et-Moselle / CNIDEP
4 rue de la Vologne / 54520 Laxou / www.cnidep.com
Votre contact : Anne-Lise HEROLD
Tél. 03 83 95 60 83 / Fax 03 83 95 60 84 / anne-lise-herold@cnidep.com

2 Formation au diagnostic éclairage dans les entreprises artisanales



Formation théorique et pratique comportant la réalisation de diagnostic éclairage en entreprise

Cette formation est conçue à destination des chargé-e-s de mission souhaitant accompagner les artisans-commerçants à renouveler leur parc éclairage afin de diminuer leur consommation énergétique tout en améliorant le confort et l'attractivité de leur commerce.

Programme

- Jour 1**
 - Accueil et présentation de la journée de formation
 - Présentation des enjeux de la maîtrise de l'éclairage et la réglementation en vigueur
 - Caractérisation des besoins en éclairage des entreprises artisanales
 - Description des installations (lampes, luminaires, ballasts...)
 - Indicateurs clés et paramètres étudiés lors d'un diagnostic éclairage
 - Méthodologie de diagnostic et présentation des outils

- Jour 2**
 - Réalisation d'un cas pratique en entreprise artisanale
 - Elaboration du compte-rendu par les participant-e-s
 - Débriefing par la formatrice
 - Temps d'échange sur la formation



Objectif

- Maîtriser les enjeux de l'éclairage d'un commerce artisanal
- Acquérir une méthodologie de diagnostic afin de constater les dysfonctionnements d'un parc éclairage, proposer des solutions pratiques et évaluer les gains énergétiques

Modalités pratiques

- **Coût** : 700 € par stagiaire (déjeuner à la charge des stagiaires)
- **Durée** : 2 jours
- **Effectif** : 3 à 6 personnes
- **Lieu** : CNIDEP-CMA54, à Laxou (54)
- **Stratégie pédagogique** : exposés, supports pédagogiques, étude de cas et échanges. Pas de pré-requis nécessaire.
- **Public** : chargé-e-s de mission des Chambres de Métiers et des collectivités amené-e-s à conseiller les artisans sur la diminution de leurs dépenses énergétiques, sur la mise en valeur de leurs produits, et/ou sur leur confort de travail.

Organisation



3 Les dispositifs économiques de la gestion des déchets



Les chargé-e-s de mission travaillant sur des territoires ayant mis en place **différents dispositifs économiques pour la gestion des déchets** ont la nécessité de maîtriser ces dispositifs car ils impactent forcément les entreprises du territoire.



Afin de pouvoir mieux comprendre **les problématiques des entreprises artisanales** et pouvoir les guider vers des actions de prévention et de gestion de leurs déchets adaptées au type de dispositif auxquelles elles sont soumises, il est nécessaire de connaître les principaux dispositifs économiques dans la gestion des déchets et leurs impacts sur l'artisanat.

Programme

- Points réglementaires sur les textes fondateurs des dispositifs économiques de la gestion des déchets
- Présentation des principaux dispositifs: taxes et redevances, quelles différences?
- Identifier les spécificités et les éléments bloquants de l'artisanat par rapport à ces dispositifs.
- Cerner la globalité des éléments qui impactent le coût réel déchets pour une entreprise.
- Temps d'échange et questions des participants sur leurs retours d'expériences.

Objectifs

- Pouvoir différencier les principaux systèmes économiques liés à la gestion des déchets (taxes, redevances) et comprendre les particularités qui sont nécessaires pour que ces dispositifs soient adaptés et bien reçus par les artisans
- Identifier tous les éléments qui rentrent dans le coût réel des déchets pour une entreprise

Modalités pratiques

- **Coût** : 350€ par stagiaire (déjeuner à la charge des stagiaires)
- **Durée** : 1 jour - 7 juin 2018
- **Public** : Chargé-e-s de mission et conseiller-e-s des très petites entreprises mais aussi chargé-e-s de mission des collectivités et des organisations professionnelles impliquées dans des programmes de prévention et gestion des déchets.
- **Stratégie pédagogique** : exposés, supports pédagogiques, étude de cas et échanges. Pas de pré-requis nécessaire.
- **Effectif** : 4 à 12 personnes
- **Lieu** : Paris



Organisation



4 La prévention des déchets dans les petites entreprises



De nombreuses collectivités se sont engagées dans les plans de prévention des déchets, et recherchent des partenaires au sein des Chambres de Métiers et de l'Artisanat afin de mettre en place ces actions au sein des entreprises. Pour cela, il est nécessaire de former les agents environnement au contact des artisans-commerçants .

Programme

- Historique : grandes étapes dans le développement des notions de gestion et prévention des déchets jusqu'à l'arrivée de nouveaux principes comme l'écologie industrielle et de nouveaux projets comme les ressourceries.
- Rappel sur les déchets de l'artisanat et sur les obligations et besoins des entreprises et des collectivités
- Présentation d'opérations majeures mises en place par des Chambres de Métiers et de l'Artisanat sur le volet de la prévention de déchets
- Exemple de méthodologie de mise d'actions de prévention dans des métiers ciblés (4 métiers au choix des participants sur 8 métiers proposés)

Objectifs

- Connaître la réglementation en vigueur,
- Faire le point sur les leviers qui peuvent être utilisés pour sensibiliser au mieux les entreprises artisanales à la gestion de leurs déchets,
- Acquérir une méthodologie, afin de mettre en place des solutions concrètes de prévention des déchets dans les petites entreprises en étudiant plusieurs métiers-types.

Modalités pratiques

- **Coût** : 350 € par stagiaire (déjeuner à la charge des stagiaires)
- **Durée** : 1 jour - 16 octobre 2018
- **Effectif** : 4 à 12 personnes
- **Lieu** : Paris



○ **Stratégie pédagogique** : exposés, supports pédagogiques, étude de cas et échanges. Pas de pré-requis nécessaire.

○ **Public** : chargé-e-s de mission et conseiller-e-s des très petites entreprises mais aussi chargé-e-s de mission des collectivités et des organisations professionnelles impliquées dans des programmes de prévention des déchets.

Organisation



Centre National d'Innovation
pour le Développement durable
et l'Environnement
dans les Petites entreprises



Chambre de Métiers
et de l'Artisanat
Meurthe-et-Moselle

Chambre de Métiers et de l'Artisanat de Meurthe-et-Moselle / CNIDEP
4 rue de la Vologne / 54520 Laxou / www.cnidep.com

Votre contact : Laura GAILLARD

Tél. 03 83 95 60 73 / Fax 03 83 95 60 86 / laura-gaillard@cnidep.com

5 Rejets aqueux des entreprises artisanales : enjeux et solutions

Programme

- **Les problématiques et les enjeux :**
 - La connaissance des entreprises sur leurs réseaux, leurs obligations et leurs rejets
 - La réglementation en matière de pollutions de l'eau dans les Très Petites Entreprises
 - Les pollutions émises dans les rejets aqueux des entreprises artisanales (présentation de l'étude DCE du CNIDEP)
- **Les solutions et actions :**
 - Les outils (financiers et techniques) et actions à mener auprès des entreprises
 - Une approche métier : les problématiques, les solutions (technologies propres préventives / curatives, produits, bonnes pratiques)
- **Métiers au choix :** carrosserie / mécanique automobile, métiers de bouche, peintres en bâtiment, décapage de façades, travail des métaux, traitements de surfaces, imprimerie / sérigraphie, nettoyage de locaux, pressings, coiffure



Objectifs

- Connaître les rejets problématiques parmi les métiers de l'artisanat
- Etre en capacité de proposer des actions de maîtrise de ces pollutions

Modalités pratiques

- **Coût :** 350 € par stagiaire (déjeuner à la charge des stagiaires)
- **Durée :** 1 jour - 15 octobre 2018
- **Effectif :** 4 à 12 personnes
- **Lieu :** Paris



- **Stratégie pédagogique** Apports théoriques, présentation d'outils opérationnels, discussions, supports pédagogiques.

NB : Le choix des métiers se fait en fonction des souhaits des participants ; un nombre limité de métiers est recommandé pour leur consacrer le temps nécessaire.

Organisation

Conditions générales

Préambule :

Le présent document s'applique à l'ensemble des actions de formation continue collectives organisées par la Chambre de Métiers et de l'Artisanat de Meurthe et Moselle .

ARTICLE 1 - INSCRIPTION -

L'inscription est personnelle. Le renvoi du bulletin d'inscription vaut acceptation de l'ensemble des présentes dispositions. Lorsqu'il est prévu des frais d'inscription (cf. offre de formation) l'inscription définitive est conditionnée par leur versement. Les inscriptions sont closes dès lors que l'effectif prévisionnel est atteint (Cf. Offre de formation : rubrique "effectif").

ARTICLE 2 - CONDITIONS D'ANNULATION DU FAIT DE LA CHAMBRE DE METIERS ET DE L'ARTISANAT DE MEURTHE ET MOSELLE -

La Chambre de Métiers et de l'Artisanat de Meurthe-et-Moselle se réserve le droit d'annuler et/ou de reporter une action de formation notamment si l'effectif minimum n'est pas atteint, ou si les frais de formation ne font pas l'objet d'une prise en charge totale. Elle en informe par tous moyens chaque personne inscrite. En cas de report de la formation, le client peut choisir entre le remboursement des frais d'inscription ou leur report sur une autre action de formation. En cas de report ou d'annulation du fait de la Chambre de Métiers et de l'Artisanat de Meurthe-et-Moselle, le client ne supporte aucun frais et ne peut prétendre à aucune indemnisation.

ARTICLE 3 - CONDITIONS D'ANNULATION DU FAIT DU CLIENT -

Les frais d'inscription restent acquis à la Chambre de Métiers et de l'Artisanat en cas de désistement.

ARTICLE 4 - TRAITEMENT DES ABSENCES OU ABANDON -

Le stagiaire s'engage à suivre avec assiduité la totalité des heures de formation. En cas d'abandon ou d'absence, la Chambre de Métiers se réserve le droit de facturer directement au stagiaire les heures non réalisées ne pouvant être facturées au financeur (fonds de formation CRMA, OPCA, ...)

ARTICLE 5 - CONTRACTUALISATION -

En application des dispositions des articles L 6353-3 et suivants du code du travail, toute action de formation fera l'objet d'un écrit entre le futur stagiaire et la CMA : contrat de formation professionnelle, bulletin d'inscription ou protocole d'alternance ou bien avec l'entreprise du stagiaire : convention de formation.

ARTICLE 6 - PRISE EN CHARGE DES FRAIS DE FORMATION -

Les frais de formation correspondent au coût pédagogique tel que précisé sur l'offre de formation ou le devis. Ils peuvent faire l'objet d'une prise en charge au titre de la formation continue.

ARTICLE 7 - ACCUEIL EN FORMATION -

Le stagiaire ne peut démarrer la formation qu'après s'être acquitté des frais d'inscription et après accord écrit de prise en charge des frais de formation et/ou engagement personnel du futur stagiaire à s'acquitter des frais de formation.

ARTICLE 8 - FACTURATION - PAIEMENT -

Il est établi une facture acquittée pour les frais d'inscription.

ARTICLE 9 - TRAITEMENT DES LITIGES -

Tout litige, non réglé à l'amiable, sera porté devant le Tribunal Administratif de Nancy.



Centre National d'Innovation
pour le Développement durable
et l'Environnement
dans les Petites entreprises



Chambre de Métiers
et de l'Artisanat
Meurthe-et-Moselle

Les travaux du CNIDEP sont soutenus par :

